

RÉFLEXIONS SUR LES DÉFIS OUR LE "VIVRE ENSEMBLE"
EUROPEEN. L'INTÉGRATION DE LA TURQUIE DANS L'UNION
EUROPÉENNE COMME NECESSITÉ¹

Pierre CHABAL²

La question de savoir si l'intégration de la Turquie dans l'Europe³ de l'Union Européenne représenterait un défi pour le 'vivre ensemble' européen est stimulante et utile. Elle est pourtant mieux formulée pour un débat public ou médiatique, qu'elle permet de conclure par un 'non franc et massif',⁴ que pour une véritable analyse de fond. D'autres questions sont d'ailleurs mal posées, comme par exemple : la Turquie a-t-elle vocation à entrer dans l'Union européenne ?

A l'inverse, une question plus pertinente semblerait être: l'Union Européenne n'a-t-elle pas vocation à intégrer la Turquie au regard de son projet géopolitique originel de 1950 ?

¹. Ce texte a été pour la première fois présenté à la conférence "Libéralisation commerciale et dynamique des inégalités", Université Mohamed VI - Chaire OMC, Rabat, 27-29 octobre 2011, sous le titre Reflecting upon the challenges to the European 'living-togetherness': the case of the Turkish entry into the EU.

². Maître de Conférences (hc cnu) en Science politique, Université du Havre; chargé de cours du campus Europe-Asie de Sciences-po; professeur invité des universités Marmara et Yeditepe (Istanbul), Al Farabi (Almaty, Kazakhstan), UMED (Tashkent, Ouzbékistan) et NUM (Oulan-Bator, Mongolie).

³. 'Europe' au lieu de 'Union Européenne' par simplification et conviction que la Turquie appartient à l'Europe, qu'elle devrait entrer dans l'UE; que sans la Turquie l'Europe géopolitique, communautaire ou non, a moins de sens - ni sans quelques pays retrouvés depuis le démantèlement de l'URSS et encore incertains quant à leur ancrage soit à l'Ouest (Europe), soit à l'Est (Asie): Biélorussie, Ukraine, Moldavie, Géorgie, Azerbaïdjan ...

⁴. Lors des *Premières rencontres internationales du 'vivre ensemble' : l'Europe, un modèle de vivre ensemble* (Association COJEP, Strasbourg, 27/10/2005), furent présentées les prémisses de la réflexion contenue dans le présent texte sous le titre *L'intégration de la Turquie : un défi pour le vivre ensemble européen ? Non!*

Cette intégration est moins un défi qu'une *nécessité* logique.⁵ Si le débat pouvait 'se contenter' de la Turquie, il serait d'ailleurs assez simple : la Turquie fera partie de l'Union Européenne ou bien l'Union serait victime de ses peurs et se dissoudrait. L'Europe a en effet eu peur d'autres pays : de la France entre 1789 et 1815,⁶ de l'Allemagne en 1870, 1914 et 1939, de l'Italie dans les années 1930 et 1940 ... bref d'un peu tout le monde. Doit-elle alors 'trembler' devant la Turquie qui s'est 'éveillée', comme le monde devant la Chine selon la formule de Napoléon reprise par A. Peyrefitte, bref l'Europe doit-elle craindre tout le monde ? Ou même se craindre elle-même en ne sachant pas faire face au défi d'un islamisme radical ?

Il est temps sans doute, et possible sans nul doute, de calmer les esprits et de laisser cours à ce à quoi en principe contribue la raison humaine : la part des choses. Le 'vivre ensemble' européen n'a jamais existé, pas plus entre les Européens qu'entre les Capulets et les Montagus de Shakespeare. Et pourtant, les Six, les Neuf, les Dix, les Douze, les Quinze, les Vingt-Cinq, les Vingt-Sept et aujourd'hui les Vingt-Huit 'vivent' ensemble. Ce qui a surtout existé, en Europe, à intervalles réguliers, c'est une prise de conscience pionnière que le *statu quo* était impossible. De même, aujourd'hui encore, un 'vivre ensemble' figé, béat, protégé, (re)fermé sur lui-même, serait un non-sens. Il convient donc de parler d'autre chose que de défi envers un tel 'vivre ensemble' ou alors de parler d'un défi pour autre chose : d'un défi pour le projet européen lui-même.

La question centrale relève de la nature profonde de la géopolitique européenne (I) et, plus précisément encore, d'une géopolitique de l'intégration des peurs déjà ancienne (II).

I - L'Europe comme un 'vivre ensemble' géopolitique

L'intégration de la Turquie ne saurait être un défi dans la mesure où la construction européenne est une construction géopolitique et que la

⁵. Voir notre *Intégrer la Turquie dans l'Union Européenne: une nécessité*, *Futuribles*, n° 387 - juillet-août 2012, pages 99-112 ; et notre *Le dialogue géopolitique régional entre l'Europe et la Turquie*, in P. Chabal et alius (dirs.), *Les Chemins de la Turquie vers l'Europe*, Artois Presses Université, 2002, pp. 85-118.

⁶. Et même au-delà de 1815, d'où le succès de la Sainte Alliance, succès durable au 19^{ème} siècle.

Turquie y correspond. C'est en effet une construction essentiellement⁷ géopolitique. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner sans digression le processus européen depuis les années 50 et d'approfondir tout simplement le fait que si la construction européenne a été possible c'est parce qu'elle a procédé à plusieurs ruptures, notamment d'avec l'histoire et la géographie, dont elle n'est plus prisonnière de nos jours. La tendance aujourd'hui, de nature très paradoxalement centripète - la fermeture en un club *malgré* l'élargissement -, est donc une tendance dommageable au processus européen lui-même. L'on mettra ainsi en parallèle les arguments géopolitiques, géographiques, historiques, économiques et culturels qui s'entremêlent.

1. La construction européenne relève d'une analyse géopolitique

La construction européenne comme construction géopolitique renvoie à la prise de conscience, en 1945, d'un besoin existentiel. Soit les Européens trouveraient un moyen de dépasser leurs affrontements séculaires et meurtriers, sur le sol européen comme sur le sol colonial, terre d'exportations des guerres, ou bien ils disparaîtraient face aux défis nouveaux de l'après-deuxième Guerre mondiale. Il s'est agi d'une prise de conscience, guère d'un choix, ou plutôt d'une prise de conscience qu'il n'y avait pas de choix. Au même moment où disparaissaient les richesses issues des colonies - lesquelles, il est vrai, coûtaient plus cher depuis les années 1920 en maintien de l'ordre anti-indépendantiste qu'elles ne 'rapportaient' réellement -, apparaissaient des besoins de richesses et de moyens matériels accrus pour financer les systèmes de sécurité sociale un peu partout en Europe, notamment chez deux anciennes grandes puissances coloniales, la France et l'Angleterre.

Devant cet impératif de 'nouvelle société' et cette absence d'alternative finalement, bref devant le fait géopolitique accompli - trouver une *solution* -, des opportunités d'un genre nouveau se font jour, différentes des solutions formelles du passé : alliances, traités, accords. Parmi ces opportunités, il y a bien sûr l'invention d'une communauté à trois pays, le BENELUX en 1948 et ses embryons de monnaie unique, mais il y a surtout

⁷. Voir le concept de la dimension essentielle d'un phénomène, son essence, comme pour le phénomène de pouvoir analysé de manière 'radicale' (Lukes, 1976).

une exigence étatsunienne tout à fait paradoxale. L'insistance étatsunienne selon laquelle l'aide à répartir dans le cadre du plan Marshall soit distribuée à travers une organisation européenne, qui sera l'Organisation européenne de Coopération et de développement, l'OECD, créée en 1948, ce qui achève de lancer la dynamique communautaire en Europe, et à terme la concurrence géopolitique aujourd'hui des Européens d'après la Guerre froide vis-à-vis des Etats-Unis. Bref, les Européens découvrent une dimension nouvelle de leurs interactions historiques houleuses : il y a sans doute plus d'avantages à retirer pour tous de la gestion commune, y compris supranationale, de leurs besoins, ce que l'OECD, puis la CECA et sa Haute Autorité, feront accepter dans la culture européenne nouvelle, celle de la 'construction' communautaire intégrante ou 'intégrative'.

L'Europe est ainsi clairement une construction géopolitique sous forme de projet de (re)constitution de puissance par des moyens nouveaux. Ce n'est pas autre chose dans le sens où les dimensions classiques de la géographie, de l'histoire, de l'économie, voire de la culture, classiquement abordées sont de fausses pistes, celles de la géographie qui homogénéiserait, de l'histoire qui rationaliserait, de l'économie qui fournirait et de la culture qui rassemblerait. En réalité, la géographie sert souvent à justifier des tensions, l'histoire n'a guère de sens qu'en dehors des continuités, l'économie ne peut que nourrir un projet politique et la culture devrait être une dimension populaire et généralisée.

2. la construction européenne n'est pas une dynamique géographique

Une raison en est que la construction européenne a été une innovation de paix alors que, d'un point de vue de géopolitique contemporaine et d'après la formule connue du 'nouveau géographe' Yves Lacoste, 'la géographie, ça sert à faire la guerre'.⁸ C'est-à-dire que le regard géographique que l'on balaye sur le monde est tout sauf descriptif et neutre. Il est au contraire porteur de biais, de partis-pris et de tentations permanentes de mobilisation pour ou contre un objectif politique. On

⁸. La pensée lacostienne (Yves Lacoste) de 'la nouvelle géographie' voit dans celle-ci une synthèse et une justification. L'interprétation des faits géographiques compte plus que les faits eux-mêmes.

remarque d'ailleurs que les usages de la géographie en matière européenne ne sont pas 'universels', au sens d'emprunts à toutes les branches de la géographie mais plutôt spatiaux. Or le raisonnement spatial se révèle, en matière de construction européenne, biaisé au mieux et, le plus souvent, spécieux, voire tout simplement faux.

Le raisonnement géographique spatial est souvent spécieux. Il lui est en effet difficile d'échapper *in fine* à certaines des dérives conceptuelles de la première géopolitique, celle des auteurs saxons, à commencer par Ratzel. À force de croire et de laisser croire que l'espace européen 'vital' doit croître sauf à prendre du retard, bref à privilégier l'élargissement sur l'approfondissement, mais qu'il doit croître tout en se protégeant des dangers qui le guettent, notamment l'entrée de membres qui ne seraient pas éligibles au nom de critères mis en avant, comme on le fait pour filtrer l'entrée d'un 'club', on tombe dans la vision d'un espace-vital dont il faudrait, pour des raisons elles aussi 'vitales', protéger l'homogénéité. Le raisonnement est spécieux parce que la construction européenne, dans la version originelle de son projet fondateur, ne vise pas à constituer un espace pour lui-même mais à structurer des relations d'un type nouveau entre partenaires localisés dans une posture de voisins continentaux. Le territoire est ici la conséquence et non le but comme - par analogie 'pararatzélienne' - il faut être vivant pour se nourrir mais se nourrir n'est pas conditionné par le choix de partager son repas avec tel ou tel.

Spécieux, le raisonnement géographique spatial est même souvent faux, notamment lorsqu'il se pique de défendre, en matière de construction européenne, le concept d'une communauté de contiguïté territoriale. Il est étrange que les tenants de la thèse de la contiguïté territoriale, mise en avant pour s'opposer encore à l'entrée de la Turquie, survolent très allègrement le fait que la Grèce n'était pas, en 1981, un territoire contigu au reste de celui de la Communauté européenne - elle n'en est contiguë que depuis 2007 avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union européenne - alors même qu'elle appartient bien à l'Union et que la Turquie, elle, est contiguë à la Grèce et donc désormais à toute l'Europe d'après 2007. Le propos ici, tout au contraire de nier l'euroanéité de la Grèce, est de souligner que les raisons pour lesquelles celle-ci entre dans la construction européenne en 1981 ne sont pas d'abord territoriales. Pourquoi ces raisons auraient-elles été et seraient-elles aujourd'hui

territoriales pour la Turquie, sauf à ce que la géographie 'ça ser[ve] à faire la guerre' contre les partisans de l'entrée de la Turquie, qui eux ne s'appuient que sur des arguments juridiques et géopolitiques pour justifier de cette entrée ? Le raisonnement est faux parce qu'il génère de l'exclusion : la création du concept du 'non-Membre'⁹ au nom d'arguments physiques erronés, alors que la construction est un fait *politique* intégrateur et fédérateur.

Il suffit pour s'en convaincre de réfléchir au nom même de l'Europe et, à ceux qui s'efforcent d'expliquer que la Turquie n'appartient pas à l'Europe, de répondre que l'Europe pourrait s'appeler l'Eurasie de l'Ouest, ce qu'elle est de toute façon. Du coup, l'espace européen prend son sens 'face' à d'autres espaces, comme ceux de l'Asie centrale, de l'ASEAN, de l'Organisation de coopération de Shanghai, un sens géopolitique. Un changement de nom peut faire toute la différence. Les treize nouveaux membres de 2004 et 2007 n'étaient pas dans la construction européenne avant 2004 et 2007, non qu'ils n'aient pas été européens au sens géographique - ils le sont de toute éternité spatiale - mais parce qu'ils ne relevaient tout simplement pas encore de la *politique* d'élargissement.

3. la construction européenne n'est pas une dynamique historique

En matière d'histoire, l'Europe est une terre d'affrontements et de guerres. Elle n'est pas une terre de coopération, ni de construction. Depuis le 17^{ème} siècle au moins, elle a été aussi une terre d'alliances entre puissances mais d'alliances toujours fragiles, souvent trahies, et de toute façon éphémères. En matière de construction européenne, la dimension historique n'a réellement de sens que par rapport au concept de 'rupture(s)'. L'histoire de l'Europe est non seulement celle des guerres européennes mais, de plus, de guerres longues, destructrices et - semblait-il - appelées à se répéter. De 1618 à 1648, les Européens se déchirent pendant une période - trente ans - qui les laisse exsangues et faibles. Le système de paix inventé en 1648, celui dit 'de Westphalie', doit alors leur assurer la

⁹. Le vocabulaire européen tend à distinguer les pays du monde entre membres de l'UE et non membres de l'UE, voir par exemple la terminologie du programme Erasmus Mundus, qui distingue entre les partenaires européens du programme et les partenaires non-européens ...

paix grâce aux concepts de souveraineté égale des territoires étatiques, surtout de souveraineté territoriale, embryons prometteurs du droit international, mais ce système échoue. En trois siècles, de 1648 à 1945, 160 guerres et 17 batailles décisives remettent en cause les frontières westphaliennes et déchirent la paix.¹⁰

La seule dimension historique de la construction européenne est donc la volonté de renoncer à l'histoire, de la fuir, de la rejeter pour ce qu'elle a été, et donc de la réinventer. La rupture dont il s'agit n'est donc pas la reprise de solutions déjà tentées dans le passé et par leur simple amélioration, par exemple des alliances militaires, ce que les Européens ne sont pas parvenus à faire : échec de la Communauté européenne de Défense (CED) en 1954 mais surtout de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) depuis 1948 et sa suppléance à travers l'OTAN, sans que la Politique extérieure et de Sécurité commune (PESC) et la Politique européenne de Sécurité et de défense (PESD) n'en soient pour l'instant un substitut complet. Or, une rupture de cette magnitude ne s'improvise ni ne se découvre. Elle n'est possible que si, d'une part, elle repose que un socle préexistant, celui en principe de la capacité à vouloir se pardonner et tourner la page historique et si, d'autre part, elle dispose de motivations prometteuses, notamment l'ambition d'être à nouveau la première région du monde (mais certes sans répéter les erreurs du passé - vouloir dominer le monde -) et au contraire d'entrer dans des complémentarités mondiales qui soient les extensions des complémentarités inventées entre Européens depuis 1950.

Le sens historique de la construction européenne relève en effet de cette capacité d'invention, d'anticipation, d'innovation, bref d'avoir un 'temps d'avance'. L'histoire de la construction européenne, c'est celle du futur, à la différence de celle de l'Europe, qui est celle du passé. Que les historiens ne s'offusquent pas qu'on leur 'force' ici un peu la main. On 's'efforce' aussi d'expliquer clairement ce dont il s'agit : dans quelques décennies, avec le recul nécessaire, l'analyse historique 'classique' et l'analyse de 'l'histoire se faisant' se rejoindront en ce que la construction européenne s'expliquera par la vision puis la capacité des Européens à

¹⁰. Voir M. Foucher, *Fragments d'Europe-Atlas de l'Europe Médiane et Orientale*, 260 cartes, Fayard, 1993

vouloir anticiper sur les évolutions des autres régions du monde. Pour deux raisons : d'abord pour disposer de la puissance d'échelle qui leur fait cruellement défaut par rapport à toutes les autres régions du monde ; ensuite pour devenir, au-delà du commerce, exportateurs de modèles institutionnels qui leur assurent des partenariats partagés autrement durables que des empires imposés aux colonisés.

4. la construction européenne n'est pas une dynamique économique

La dimension économique de la construction européenne, souvent mise en avant comme la dimension essentielle voire unique - celle d'un grand marché du même nom, puis d'une union économique et monétaire -, n'est qu'un aspect d'un projet politique autrement fondamental, aux dimensions existentielles et géopolitique abondamment soulignées ici. Notre postulat est que la clairvoyance impose de nier que le projet européen depuis 1950 soit d'abord un projet économique ou commercial, c'est-à-dire un projet dont les dimensions économiques et commerciales soient à la fois les buts et les critères. C'est pour nous, sinon au contraire, du moins bien plutôt un projet politique doté de deux caractéristiques nouvelles : d'une part être encadré par une vision institutionnelle nouvelle plus durable que le militaire ; et d'autre part se doter d'un contenu commode, le commerce, plus pratique que la politique.

Mais notre postulat est clairement que le volet matériel - production, libre-circulation, libre-échange ... - n'est qu'un contenu. C'est un contenu favorable dans la mesure où il est plus facile pour des Etats de s'entendre sur des questions de production, de distribution et de tarifs douaniers - où, après tout, un intérêt commun existe réellement, celui de contribuer ensemble à une production de richesse dont tous profitent -, que de s'entendre sur des questions politiques d'intégration, de prises de décision et de supra-souveraineté. Et ce, alors même que plusieurs de ces questions matérielles touchent aux arrangements de souveraineté, voire les bouleversent. Ainsi, la production de charbon et d'acier, dans la CECA, sont-elles décidées par une Haute autorité dotée du pouvoir de contraindre les Etats. Ainsi, les droits de douanes du Tarif extérieur commun sont-ils versés dans un budget commun et échappent-ils aux Etats.

C'est pourtant un contenu à ce jour largement irréalisé. Du principe de libre-circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, seuls les deux derniers sont en voie d'achèvement: les marchandises circulent dans un marché unique et les capitaux s'échangent en euros sans commission sur presque tout le territoire. Pourtant, de même que la zone Euro s'arrête aux frontières de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark ainsi que de très nombreux¹¹ nouveaux membres entrés dans l'EU entre 2004 et 2013, il n'existe pas dans l'Union Européenne aujourd'hui de complète libre-circulation socio-économique des personnes. Les travailleurs européens rencontrent encore de réelles difficultés pour, par exemple, constituer leurs droits à retraite en cas de périodes d'emploi courtes et fractionnées entre plusieurs pays européens.¹² La libéralisation des échanges est en retard par rapport à - tout simplement ! - sa dimension humaine. Il est à peine besoin de mentionner ici la très grande difficulté, parfois l'impossibilité - sans procédure complexe de reconnaissance et d'équivalence - de travailler dans un autre pays européen que celui dans lequel un diplôme a été obtenu, faute de système clair et ouvert de reconnaissance des diplômes. Or, les travailleurs diplômés contribuent aussi à la dynamique économique de l'Union Européenne.

5. la construction européenne n'est même pas vraiment une dynamique culturelle

Une culture européenne qui serait porteuse d'une dimension populaire et, de plus, généralisée n'existe comme telle pas vraiment. Sans doute est-ce pour la raison que la construction européenne a été et est essentiellement politique. Sans doute est-ce aussi pour la raison que toute dimension culturelle puise à l'histoire et au passé commun, et que cette histoire et ce passé européens sont conflictuels. Mais c'est plus sûrement pour la raison qu'il n'y a pas en Europe de construction d'une communauté culturelle. Cette perception s'est imposée à nous lors d'une table-ronde à Paris (quelques jours avant la rencontre de Strasbourg en 2005, dont ce

¹¹. Treize en tout (10 + 2 + 1), soit presque un doublement (de 15 à 28), ce qui suggère de parler d'une Union Européenne N° 2 à partir de 2004.

¹². Comme le montre S. Barbou des Places dans *Les Chemins de la Turquie vers l'Europe*, Ouvrage collectif, *op. cit.*

texte s'inspire) avec des collègues d'Asie de l'Est, donc en provenance d'une tout autre 'aire culturelle', impliqués dans une recherche sur la construction d'une communauté culturelle en Asie de l'Est.¹³ À les écouter expliquer comment l'Asie cherche à 'se trouver' d'abord au plan culturel avant que de s'institutionnaliser en tant que région, nous avons perçu de manière brusquement très claire la différence avec l'Europe. Cette impression s'est confirmée lors de la participation en Corée à un Forum des étudiants d'Asie de l'Est.¹⁴

Il n'y a pas en Europe de construction d'une vraie communauté culturelle. Tout au plus y a-t-il une construction politique de culture gouvernementale d'union. S'il existe quelque chose en Europe que l'on pourrait malgré tout appeler 'construction culturelle', il s'agit plutôt d'une construction gouvernementale et non populaire. C'est logique : en Europe, la culture dépend de projets politiques ; elle leur fait suite ; elle est précédée par eux. Cela a été vrai de la construction des Etats-Nations, de celle des nationalismes, etc. Alors qu'en Asie, la culture n'a d'autre choix que d'exister *avant* les constructions régionales, étant donné qu'il n'y a pas de précédent régional en Asie. Les Asiatiques ne pouvant pas commencer comme les Européens post-westphaliens par l'affinage/rupture de leurs tentatives passées de coopération/alliance, qui n'ont pas vraiment existé, à part l'ASEAN. Ils doivent commencer par ce qui apparaît - peut-être à tort - comme moins délicat : le dialogue continu et multiforme.

Quant à savoir ce que pourrait être la culture européenne sous forme d'identité européenne, nous serions bien en peine de le dire. L'identité européenne n'existe pas ou alors, comme l'on vient de le voir, elle est un reflet de la construction intergouvernementale, laquelle a été et est concentrique. La culture européenne des Six, c'est leur vision commune des Trois autres avec lesquels ils vont faire les Neuf. De même, la culture européenne des Neuf, c'est leur vision commune du dixième, avec lequel ils vont faire les Dix, puis les Douze. Et ainsi de suite, jusqu'à la culture européenne des Vingt-Huit, qui devrait être leur vision commune des 29^{ème},

¹³. Séminaire franco-coréen organisé par l'IRIS, Paris, et l'Université Yonsei sur le concept de Communauté Culturelle, octobre 2005.

¹⁴. Voir notre *On the concept of (regional) Cultural Community*, Northeast Asian Network forum, Yonsei University, Seoul, février 2006

30^{ème} membres ... Bref, cette culture, c'est celle, très politique et très volontariste¹⁵ de 'l'autre' et de l'expansion du projet.

Le lecteur attentif aura remarqué que nous ne disons pas ici que cette culture des Vingt-Huit 'doive' être celle de l'intégration de la Turquie ; et que la Turquie n'est finalement pas même principalement en jeu. Ce qui est en jeu, c'est la culture européenne de l'ambition d'expansion sous forme de l'élargissement comme but. Tout renoncement à cet élargissement vis-à-vis de pays qui sont candidats après avoir rempli toutes les conditions préalables est donc une négation du projet européen à travers la remise en cause de sa culture. Cette culture, c'est finalement celle de la conviction du besoin et de la capacité historique à intégrer les peurs géopolitiques de l'Europe (II).

II - La géopolitique européenne comme intégration des peurs

L'intégration de la Turquie n'est pas un défi mais un atout pour la géopolitique de l'Europe. La construction européenne correspond, géopolitiquement parlant, à une logique cristalline : elle a toujours consisté en ce que les Etats fondateurs, puis les nouveaux Etats-membres avec eux, y intègrent leurs peurs. La Turquie semble, pour de mauvaises raisons, représenter une peur nouvelle pour l'Europe: l'islamisme. Mais, dès lors, la perspective européo-turque devient une évidence renforcée. Plus elle fait 'peur' et plus la Turquie est intégrable ! Il y a deux lectures possibles de ce mécanisme, qui sont *complémentaires*. L'une de ces lectures est propre aux peurs européennes et à leur neutralisation (A). L'autre découle du contexte international auquel la construction européenne réagit toujours (B).

A. Réagir aux peurs en les intégrant afin de les neutraliser

On examinera la géopolitique européenne comme un processus d'intégration des peurs tout au long de ses étapes, depuis les peurs originelles de la fin des années 1940 jusqu'aux peurs principales de chacun

¹⁵. Au point d'en être - culturellement - artificielle.

des groupes de membres à mesure que leur nombre augmente au fil des décennies.

1- la peur originelle des Européens de 1950: disparaître

La peur originelle des Européens 'nouveaux', issus de l'affrontement des années 39-45, encore une fois destructeur, c'est celle de disparaître du registre de l'influence internationale. Cette peur est celle des futur Six. Elle les motive, de 1950 et 1957, à *lancer* le processus de l'Europe communautaire. Mais elle est aussi, dès 1947, sous une autre forme, celle qui pousse la Belgique, les Pays Bas et le Luxembourg - pays parmi lesquels est vivace la conscience d'avoir subi de plein fouet les violences européennes sur son sol et dans sa chair - à *devancer* même la future CEE en fondant le BENELUX. Face à la peur de la disparition, donc, une invention : l'idée et la dynamique de l'intégration.

La logique de l'intégration est par ailleurs celle de la neutralisation des peurs. Puisque la peur de la disparition vient de la situation créée par l'affrontement, à trois reprises, entre deux pays européens, en particulier l'Allemagne et la France dès 1870 - même si ces pays sont dépassés par les entraînements mondiaux de 1914 et 1939 -, il s'agit d'intégrer d'abord les anciens belligérants, surtout la France et l'Allemagne, logique étendue aux pays du BENELUX, qui ont le plus souffert des agressions, et aux auteurs de ces agressions, l'Allemagne et l'Italie, qui ont été débarrassées des régimes fascistes, nazi et mussolinien, des années 30-40. Logiquement d'ailleurs, les futurs membres de 1972, la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark, seront eux aussi des pays résistants de la deuxième Guerre mondiale, résistants contre 'l'Axe' de l'offensive germano-italienne. Cette logique est claire et simple. Elle comporte le risque, aujourd'hui très vivace, d'avoir inventé un corollaire de l'intégration et d'*Etat-membre* : le concept de non-intégration (ou d'exclusion) du *non-membre*, puis du *presque-membre*, du *pas-tout-à-fait-membre*, voire du *jamais-membre* ou *impossible-membre* 'contre-critérisé', etc, invention continue jusqu'en 2005/2007 et au-delà.

2- la peur régionale des Six de 1957 à 1972: subir

La peur qui suit cette période pionnière est celle de subir la dimension atlantique. Cette peur est logique dans la mesure où les Européens ont lancé la dynamique communautaire sous l'impulsion de

l'organisation de distribution de l'aide Marshall rappelée *supra*, l'Organisation européenne de Coopération et de développement (OECD, créée en 1948), puis sont tombés, en 1949, dans la seule réelle dimension sécuritaire possible - à l'époque -, celle de l'OTAN et donc dans la dépendance envers sinon les seuls Etats-Unis, du moins celle du transatlantisme, c'est-à-dire d'une dimension extra-européenne. L'Europe n'était-elle appelée à n'exister que par cette dimension, comme encore et toujours au-delà d'elle-même ? Ou avait-elle alors déjà et a-t-elle encore aujourd'hui le destin d'exister pour elle-même ?

Pour intégrer cette peur de subir, l'idée logique est celle de l'élargissement. Le lien entre intégration et élargissement n'est pas le seul possible mais il est le seul logique dans la démarche de sécurisation géopolitique, qui est bien au cœur de la construction européenne. Pour répondre à cette peur de la dépendance, quoi de plus logique que d'intégrer le partenaire atlantique par excellence, la Grande-Bretagne et, avec elle, deux pays aux choix politiques très proches d'elle, l'Irlande pour compléter l'option des *British Isles* et le Danemark pour ancrer ce royaume de Hamlet, prince d'Helsingør ? Or, cette intégration est bien plus une rupture qu'il n'y paraît. Elle semble en effet n'être qu'un simple ajout, selon la vieille antienne qui veut que 'l'union' fasse 'la force', alors qu'en fait elle revient à intégrer dans l'Europe surtout des problèmes à venir et notamment le problème d'une Europe sinon à deux vitesses du moins à deux logiques. À deux logiques et à quatre réticences au moins : réticence budgétaire avec les exigences britanniques dès la fin des années 70, réticence politique avec les 'Non !' danois notamment au Traité de Maastricht en 1992,¹⁶ réticence sociale avec le conservatisme social irlandais, réticence monétaire enfin puisque ces trois pays refusent d'entrer dans la zone Euro.

3. la peur des Neuf de 1972 à 1981: l'autoritarisme militaire

La peur qui marque l'Europe, une fois acquise sa masse critique de membres assez nombreux et répartis à l'ouest et au nord-ouest, est celle des

¹⁶. L'attitude communautaire est critiquable, qui consista à faire pression sur le Danemark pour qu'il 'revote' sur ce Traité et finisse par l'adopter. La construction européenne a tout à gagner de s'entourer du plus possible de démocratie et du respect des urnes.

régimes autoritaires. Elle se manifeste d'ailleurs à deux reprises (Cf. ce 3. et *infra* 4). C'est la peur de voir les voisins revenir ou dériver vers des régimes autoritaires. C'est la première fois que l'Europe construit de façon pionnière une attitude commune *au sens de relever d'une culture régionale consciente* (en 1950, il s'agit plus de réflexe de survie) face à une opportunité de faire bénéficier une situation *nationale* (grecque) d'un effet d'entraînement politique européen (en 1950, il s'agit de poser des garde-fous face à des dérives *régionales*). Cette dose d'innovation tâtonnante explique peut-être l'imperfection de la solution choisie.

La Grèce est ainsi intégrée à l'Europe pour éviter qu'elle ne dérive à *nouveau* vers le régime autoritaire qu'elle a connu de 1967 à 1974, mais ... pas la Turquie, qui aurait pu être intégrée pour éviter qu'elle ne ... dérive *ensuite* vers un régime autoritaire, qu'elle connaîtra d'ailleurs de 1980 à 1983. C'est-à-dire que, à 'sur-réagir' quant à la situation grecque, l'Europe 'sous-réagit' quant à la situation turque, ce qui est d'autant moins logique que, en 1981, existe depuis presque vingt ans un geste européen fort et d'ailleurs officiel : le traité d'Association de la Turquie à l'Europe, le Traité d'Ankara de 1963.¹⁷ C'est une occasion manquée par l'Europe envers son flanc sud-est, dont le rattrapage n'interviendra, au mieux, qu'en 2015 (?), soit plus d'un demi-siècle après l'association de la Turquie en 1963 ! ... Quant à l'intégration de la Grèce en 1981, elle revient également, comme celle de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark en 1972, à intégrer des problèmes, notamment ceux du retard économique du pays, comme d'ailleurs en 1986 le retard de l'Espagne et du Portugal. La Grèce est loin en 1981 d'être à la hauteur des critères économiques et des critères politiques consolidés exigés aujourd'hui des nouveaux candidats, dont la Turquie, mais encore inachevés pour nombre de nouveaux membres de 2004, 2007, 2013. Loin semble être l'évidence, pourtant simple, que l'intégration à l'Europe est parfois un moyen de consolidation *ex-post* de nouveaux membes.

¹⁷. Cette analyse de 'l'occasion manquée', en 1981, d'intégrer en même temps la Grèce et la Turquie, était chère à Alfred Cahen, ancien secrétaire général de l'UEO. Cette double intégration aurait évité bien des atermoiements et des hésitations nuisibles tant à la sécurité européenne qu'à sa crédibilité laïque.

4. la peur des Dix de 1981 à 1986: l'autoritarisme politique

La peur des Etats-membres après l'accession de la Grèce en 1981 se reporte sur l'Espagne et le Portugal tout au long des années 1980, deux voisins et futurs partenaires libérés des régimes autoritaires en 1975. Cette peur, c'est celle de laisser revenir ces voisins vers l'autoritarisme. Comment est-elle maîtrisée ? Par l'admission, comme pour la Grèce, de deux pays anciennement sous le joug d'un régime autoritaire. Se manifestant pour la deuxième fois (*cf. supra* 3), cette peur est mieux maîtrisée et donne lieu à une solution plus affinée. Se manifestant en effet dans une période où l'Europe commence de bien fonctionner grâce aux mécanismes de la solidarité régionale, la solution consistant à intégrer l'Espagne et le Portugal suggère aussi de s'apprêter à faire jouer pleinement et directement les soutiens à leur développement économique et social dont ces deux pays ont bien besoin.

L'intégration de l'Espagne et du Portugal, logique du point de vue des peurs européennes, n'est pas logique du point de vue des critères actuels de satisfaction *préalable* à des critères d'exigence que l'on voudrait aujourd'hui appliquer à la Turquie alors qu'on les a moins appliqués à d'autres pour les élargissements de 2004, 2007, 2013. Il est clair en 1986 que l'Europe intègre l'Espagne et le Portugal *afin* qu'ils se développent, comme l'Europe le fera vingt ans plus tard, en 2007, *pour* la Roumanie et la Bulgarie par exemple, ou pour la Croatie en 2013. L'Espagne et le Portugal sont même loin de la situation des autres pays européens déjà membres et leur intégration est réalisée pour le futur de la stabilité politique à *venir* de l'Europe, pas au nom de son homogénéité économique *du moment*. Bref, l'Espagne et le Portugal sont intégrés sans critère préalable de réussite, alors même qu'ils ne sont pas à la hauteur des critères économiques, ni des critères politiques consolidés aujourd'hui nécessaires aux candidats. Ici encore, le pari qui est fait, et dont on sait aujourd'hui qu'il sera réussi, c'est la volonté que, dix ou vingt ans après l'accession de partenaires plus faibles, ces partenaires auront refait leur retard et que le différentiel du départ ne correspondra plus qu'à une parenthèse historique, parenthèse d'ajustement ou d'harmonisation sans laquelle le différentiel n'aurait fait que s'aggraver au détriment de la sécurité européenne.

5. la peur des Douze de 1986 à 1995: manquer de ressources

La peur de l'Europe des Douze, après son élargissement au sud-ouest, c'est celle qui découle d'une vision réaliste et matérielle de sa gestion communautaire. Elle découle donc de ses efforts nécessaires consentis pour aider les membres les plus pauvres - Irlande, Grèce, Espagne et Portugal - depuis leur accession. Comment est intégrée cette peur de manquer de moyens matériels dans le contexte nouveau de l'après-guerre froide, où il s'agit de se préparer à marquer un grand coup en intégrant dès que possible tous les pays européens anciennement engoncés dans le camp communiste, du moins dix d'entre eux ? Cette peur est intégrée par l'élargissement fondamental à trois voisins prospères et stables, l'Autriche, la Suède et la Finlande, cette dernière étant la plus récemment stabilisée et le partenaire aux performances macro-économiques encore à améliorer.

La question des critères se pose certes ici d'autant plus que ces nouveaux partenaires ne sont pas du tout dans une situation comparable aux nouveaux membres de 1981 ou 1986, situation où l'application de critères de niveau économique ou de consolidation politique aurait sans doute conduit à leur rejet ! Pourtant, ces intégrations reviennent à intégrer, comme dans le cas de 1972, des problèmes à venir, même s'ils sont d'un autre ordre. L'intégration de la Grande-Bretagne et du Danemark en 1972 avait correspondu à l'intégration de problèmes et de réticences (*cf. supra* 2.). L'intégration de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande en 1995 correspond à l'intégration de la prospérité et de ses dérives possibles : l'obsession de soi, parfois porteuse de l'intolérance. C'est vrai surtout de l'Autriche, dont les dirigeants élus peu après ont multiplié les déclarations hostiles à une certaine forme d'Europe, à tel point que c'est en pensant à ces dérives que les rédacteurs du 'Traité constitutionnel' de 2005 y ont prévu des clauses d'exclusion, laquelle est pudiquement appelée 'retrait'. La Finlande et la Suède aujourd'hui semblent également tentées par une intolérance relayée par les partis politiques. On retrouve ces questions d'intolérance, sur un registre religieux-culturel, par rapport auquel

certaines Membres, comme la Pologne¹⁸ ou la Roumanie, entretiennent un rapport historique particulier de résistance.¹⁹

**6. la peur des Quinze après 1995 (des 27 après 2007, 28 après 2013):
l'islamisme**

La peur des membres de l'Union européenne depuis 1995 est d'ailleurs, comme depuis 2004, 2007 et 2013, la peur de pays en repli culturel, peur tout à fait paradoxale. Qu'il s'agisse de culture historique ou de culture communautaire, le paradoxe est le même. D'une part en effet, l'Europe est historiquement un creuset, un réceptacle et nul ne peut nier ce fait - sauf à refaire l'histoire et s'auto-proclamer 'club chrétien', à l'instar de l'ancien Chancelier allemand, Helmut Kohl. D'autre part, vis-à-vis de ses peurs, y compris culturelles, l'Europe communautaire - c'est tout l'objet de notre démonstration - s'est démarquée du reste du monde, a devancé toutes les autres formes de dynamisme régional en procédant à leur intégration progressive.

Le paradoxe semble même extrême. Il ne s'agit plus de comportements en partie contradictoires et, en un sens, 'pour la bonne cause' : intégrer des partenaires difficiles comme la Grande-Bretagne et le Danemark parce que, au-delà des problèmes à venir, existe une dimension spatiale et économique réelle. Il s'agit de la triple négation du projet européen même, négation logique - si l'on craint l'Islamisme, alors il faut un membre musulman modéré pour en démontrer l'évidente modération - ; négation géopolitique car le flanc sud-est mérite tout autant que les trois autres - nord-ouest en 1972, sud-ouest en 1986, nord-est en 1995 - d'être renforcé ; et négation juridique car après tout il serait temps d'honorer le traité d'Association avec la Turquie de 1963 *en ce qu'il prévoit l'adhésion à terme*. Finalement, le paradoxe tient surtout à ce que la réponse à la question 'comment intégrer la peur de l'islamisme' est presque plus simple que pour les autres peurs. Et pourtant, la perspective de cette réponse par

¹⁸. Dans un registre proche, on notera l'analyse selon laquelle 'le pouvoir polonais s'allie à l'extrême-droite' (Le Monde du 4 février 2006), *suivie* d'un rappel sur 'les procédures de sanction de l'Union Européenne - *ibidem*).

¹⁹. De nombreux pays européens connaissent ces mouvements europhobes se qualifiant de souverainistes, dont la France, où le débat clive le pays et même les partis politiques en leur sein.

l'intégration de la Turquie recule chaque jour un peu plus car, au lieu d'y procéder dans les années 60, 70, 80 ou 90, on la repousse à chaque fois qu'elle devrait être examinée *tout en faisant passer avant elle d'autres intégrations*, ce qui est pour le coup non seulement paradoxal mais bien peu diplomatique.²⁰

L'explication de ces paradoxes est peut-être à chercher dans un autre registre, parallèle au registre européen, c'est-à-dire le registre mondial ou contexte international. Ce contexte est depuis 1991 celui d'une 'hyperpuissance' qui dicterait les modes géopolitiques et depuis 2001, quant à l'islamisme, celui d'une obsession d'amalgames, par exemple entre l'insécurité due au rattrapage sud-nord post-colonial et un quelconque choix entre les religions, qui franchement ont mieux à faire que de s'affronter car elles sont de vraies spiritualités. L'Europe a également toujours réagi au contexte international, plus que cela n'est mis en avant, comme il convient de le démontrer maintenant (B).

B. Réagir au contexte international en se servant de lui

La géopolitique européenne consiste également en une utilisation du contexte mondial, extérieur, tout autour de l'Europe, utilisation qui lui rend en retour ce contexte plus aisé à maîtriser. L'Europe s'est, surtout depuis la deuxième Guerre mondiale, souvent engouffrée dans les interstices du contrôle désormais exercé sur le monde par d'autres qu'elle. On examinera ainsi à chaque fois une caractéristique de la dynamique mondiale en évolution, puis sa conséquence pour l'Europe et sa construction.

1. 1950 (de 0 à 3 + 3 ou 6): la Guerre froide engendre le réalisme unitaire

Aux débuts des années 50 et tout au long des années 60, la caractéristique principale de la géopolitique mondiale est la dynamique de division et d'antagonisme qui se met en place entre les USA et l'URSS, les deux grands vainqueurs de la deuxième Guerre mondiale, et que l'on va

²⁰. Il est de plus probable que les décisions européennes (2014) consistant à armer les Kurdes (d'Irak) - dans le contexte des événements de Syrie - hypothèquent un peu plus les relations entre la Turquie et les pays européens.

appeler la guerre froide. Plus exactement, cette période est celle de la *mise en place* de la Guerre froide, dont les caractéristiques sont au départ mal cernées. Cette mise en place se fait à deux niveaux à partir de 1947, d'une part par le refus de l'Aide Marshall par l'URSS pour elle-même *et pour ses nouveaux satellites d'Europe de l'Est*, et d'autre part par les crises gouvernementales dans trois pays européens, la France, l'Italie et la Belgique, où les ministres communistes sont sommés de quitter les exécutifs (Cf. *supra* II A 1). Certes, la géopolitique mondiale a déjà connu auparavant des périodes de tensions et de divisions des régions du monde, notamment à travers les grands empires coloniaux, mais il s'agit cette fois d'une division dichotomique, binaire, brutale, et à l'échelle mondiale.

Cette caractéristique de division joue pour l'Europe, dont la peur originelle est de 'disparaître' à la suite de ses divisions internes des siècles passés (Cf. II A 1). Elle joue d'autant plus que l'Europe est *de facto* prise en tenaille dans un jeu qui la dépasse. L'Europe réagit dès lors en valorisant la foi dans l'unité, au-delà même du besoin existentiel d'unité face à ce risque de disparition analysé *supra*. Le contexte de la division *internationale* engendre donc le concept même de l'unité *régionale*, qui est déjà d'emblée une forme d'élargissement, dès 1950, depuis les Trois du Benelux jusqu'aux Six des premières Communautés européennes. Le concept d'unité dont il s'agit n'est pas seulement le corollaire de la paix. Il est un concept de transcendance, de 'paix-dépassement', d'entente créatrice d'un 'sur-ordre', bref d'une invention d'une autre Europe,²¹ appelée à devenir une dimension, que toutes les parties du monde mettent en œuvre cinquante ans plus tard: la *construction* régionale.

2. 1972 (de 6 à 9): la Détente donne conscience de l'occasion de s'élargir

Aux débuts des années 70, la caractéristique principale de la géopolitique mondiale est le recul du caractère absolu de la division du monde en deux blocs, que l'on appelle la Détente, qui d'ailleurs revêt d'emblée une double dimension, mondiale par le rapprochement entre les deux Grands et européenne par l'*Ospolitik* de l'Allemagne de l'Ouest envers

²¹. Comme l'Asie, depuis la dynamique de Shanghai est une autre Asie, l'Asie 'innovée' (Chabal 2011) de l'Organisation de Coopération de Shanghai (membres et associés)

l'Allemagne de l'Est. On pourrait ici élargir la perspective en rappelant que c'est le moment où la rupture de l'alignement chinois sur l'URSS (1956) conduit à un rapprochement sino-étatsunien (1972), lequel fait pénétrer un sérieux coin supplémentaire dans la logique binaire des blocs mondiaux. Tout en restant sur le théâtre européen, il est possible avec le bénéfice du recul de voir comment ce rapprochement interallemand a généré un rapprochement entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, puis rendu possible le processus d'Helsinki et la CSCE, autant d'étapes vers la fin de la Guerre froide.

Cette caractéristique joue pour l'Europe des Six, dont la peur de 1957 à 1972 est de subir la dépendance, au sein du bloc de l'Ouest, vis-à-vis des Etats-Unis (Cf. II A 2). L'Europe saisit la chance offerte par la Détente, qui 'désengage' l'attention des grands.²² Cette chance saisie conduit naturellement à appliquer plus avant le concept d'unité-élargissement, d'unité dynamique. L'unité européenne, apparue comme une contre-dynamique face au risque de disparition, est logiquement une unité active et même activiste. Elle tend naturellement vers l'accroissement du nombre de ses Membres *en fonction* de ce qu'ils lui apportent face aux défis *du moment*. Aux débuts des années 70, l'occasion est offerte d'intégrer trois pays européens indispensables à la mise en place d'une région qui ne soit pas seulement la portion congrue d'elle-même, dont la Grande-Bretagne *en tant que tête de pont des Etats-Unis*. Le but est double : prendre acte du recul de la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis dès lors que la tension de la Guerre froide recule et le faire *sans perdre un instant*.²³

3. 1981 (de 9 à 10): la relance de la Guerre froide engendre le repli sur soi

²². Lesquels depuis 1945 déterminaient le monde et décidaient pour lui

²³. Notamment avant que les Etats-Unis ne réalisent à quel point l'Europe unie devient un concurrent à la puissance hégémonique des Etats-Unis en Occident, même si du point de vue des Etats-Unis cela permet aussi de faire rentrer dans l'Europe un relais très commode (la Grande-Bretagne et ses exigences à venir vis-à-vis de l'Europe, qui seront à l'occasion des exigences affaiblissant l'Europe et l'empêchant de devenir trop puissance par rapport aux ... États-Unis).

Ce dépassement du noyau dur originel de l'Europe des Six se poursuit aux débuts des années 80 malgré les limites inhérentes au contexte. La caractéristique principale de la géopolitique mondiale est, en effet, à nouveau la rigidification de la division. Il s'agit d'une relance de la Guerre froide malgré tout, d'une période de tension d'ailleurs plutôt unilatérale créée par la diabolisation de l'URSS par le nouveau Président des Etats-Unis et du camp 'républicain' qui le soutient, non de l'imposition d'un ordre mondial inédit et potentiellement cataclysmique et nucléaire comme à la fin des années 40. Le contexte est donc celui d'une tension renouvelée mais d'une tension dont on sait désormais - depuis 1972 - qu'elle peut reculer, et non d'une tension terrifiante et totalisante. D'ailleurs, peu s'en est fallu que l'Europe ne saisisse la chance historique d'intégrer en 1981, en même temps que la Grèce, la Turquie, qui aurait été ainsi le premier Membre limitrophe de l'URSS.

Cette caractéristique joue donc de manière nuancée pour l'Europe des Neuf, dont la 'peur' de 1972 à 1981 est l'autoritarisme militaire (Cf. II A 3). Elle n'empêche pas la poursuite de sa dynamique - élargissement - avec la Grèce et la préparation des adhésions de l'Espagne et du Portugal, trois pays sortis des régimes militaires, qui ont été au pouvoir quelques années pour deux d'entre eux et pendant plusieurs décennies pour l'Espagne. Mais elle engendre malgré tout une suspension de cette dynamique ou du moins une tendance au repli sur soi, sorte d'attentisme afin de voir venir, de voir comment va évoluer le facteur reaganien dans les relations soviéto-étatsuniennes. Il est vrai que, de plus, depuis 1979, le partenaire britannique a introduit une rigidité thatchérienne dans le fonctionnement de l'Europe et que l'approfondissement de ce fonctionnement passe avant. On ne sait pas en 1981 que, quatre ans après à peine, le pouvoir soviétique va amorcer, sous l'égide de son nouveau secrétaire général, Mikhaïl Gorbatchev, des réformes profondes mais dès que ce sera le cas, en 1985, l'Europe s'élargira à nouveau, en 1986.

4. 1986 (de 10 à 12): l'effet Gorbatchev relance l'élargissement

À partir du milieu des années 80, la caractéristique principale de la géopolitique mondiale est celle de l'effacement de la division, définitivement dépassée par l'implosion de l'URSS fin 1991. Les réformes lancées dès 1985 par le nouveau Secrétaire général du PC-URSS - la

restructuration des institutions du pouvoir jusqu'à la suppression du monopartisme (*perestroïka*); et la transparence des réseaux de prise et d'application des décisions (*glasnost*)-, vont en effet brusquement révéler les faiblesses du système politico-administrativo-industrialo-logistique de l'URSS. Ce système-symbole puissant de l'autoritarisme politique ne correspond brusquement plus à partir de 1985-1986 à l'image simpliste relancée par l'analyse simple du Président des Etats-Unis depuis 1981. Au contraire, les tournées en Europe de Mikhaïl Gorbatchev et la 'gorbimania' qui les accompagnait ont normalisé et banalisé l'URSS même avant la fin, en 1991, de la vaste fédération mise en place en 1924 et forte de quinze républiques.

Cette caractéristique joue pour l'Europe des Dix, dont la 'peur' de 1981 à 1986 est l'autoritarisme politique (Cf. II A 4), en lui donnant la force de la conviction. L'évolution du monde est marquée par le recul des tensions dues aux différences de régime politique. L'Europe poursuit donc la logique qui est la sienne depuis les années 50 mais qui, du coup, est épousée par la dynamique mondiale, selon laquelle les affrontements de régimes et d'idéologies qui les soutiennent doivent être dépassés par des complémentarités matérielles et culturelles. Le scénario grec de 1981 joue donc pour l'Espagne et le Portugal sans qu'il soit besoin d'y beaucoup réfléchir. À y trop réfléchir d'ailleurs, on se serait aperçu qu'il eût dû jouer pour la Turquie également en 1981. L'utilisation du contexte international est une constante de la dynamique européenne, non pas un effet d'opportunisme. Elle consiste à se tenir prêt et à agir le moment venu.

5. 1995 (de 12 à 15): l'AGF permet à l'Europe de dépasser l'adaptation

À partir de la mise en place, dans les années 90, de l'après-guerre froide, la caractéristique principale de la géopolitique mondiale est le flottement ou l'ambivalence quant aux dynamiques à venir après une période d'inévitable transition. Le monde est donc relâché,²⁴ essentiellement incertain de lui-même, loin de l'image de la 'victoire' d'un

²⁴. Comme l'a très bien analysé Zaki Laïdi (dir.) dès 1993 in *L'ordre mondial relâché: sens et puissance après la guerre froide*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 263 pages.

camp sur l'autre, comme l'ont cru les âmes simples, à l'instar du Président des Etats-Unis en 1988-1992. L'apparence de cohérence est conférée par le discours victorieux de certains néo-réalistes étatsuniens et l'occasion qui leur est offerte par Saddam Hussein d'intervenir tous azimuts, à commencer par le Koweït. Pourtant, à y réfléchir sereinement, le monde manque d'ordre nouveau, ce qui explique en partie la floraison de thèses sur la 'fin' de l'histoire (Fukuyama)²⁵ ou le nouveau 'choc' des civilisations (Huntington)²⁶, comme en compensation et en recherche de nouvel ordonnancement du globe.

Cette caractéristique joue pour l'Europe des Douze, dont la peur de 1986 à 1995 est de 'manquer des ressources' de sa croissance géopolitique (Cf. II A 5), en la poussant à se prendre en mains, pour la première fois peut-être, pleinement ; c'est-à-dire à prendre son véritable départ mondial. L'Europe est en effet née de la Guerre froide - Cf. *supra* I-1 le rappel du rôle joué par l'OECD dans la distribution de l'aide du plan Marshall, qui rend concrète la conscience européenne d'unité. L'Europe 'se construisant' est donc liée à l'évolution de la Guerre froide. Cette dernière une fois dépassée, l'Europe est donc en position de poser ses priorités, et ce dans deux directions correspondant à deux buts. D'abord en direction du monde 'tel qu'il devient', de régional à interrégional, avec le lancement dès 1996, à peine passée de Douze à Quinze, du dialogue coopératif avec l'Asie ou ASEM.²⁷ Ensuite en direction d'elle-même en envisageant, au-delà même de son élargissement prévu à vingt-huit ou vingt-neuf, des ouvertures en direction de '«futurs»-membres', c'est-à-dire de membres dont *dépend* son avenir : la Biélorussie, l'Ukraine, etc. Ceci afin d'atteindre dès que possible la taille critique de la Grande Europe de l'Ouest aux portes de l'Eurasie et de l'Asie centrale.²⁸

²⁵. Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, collection. Histoire, 1992, 452 pages

²⁶. Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster, 1996 (à l'origine l'article dans *Foreign Affairs* en 1993).

²⁷. L'année même où est lancée la dynamique de Shanghai, qui rapproche Chine et Russie et trois Républiques d'Asie Centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan)

²⁸. Le Groupe des Cinq de Shanghai (1996) devient l'Organisation de Coopération de Shanghai à Six en 2001, puis s'étoffe d'observateurs en 2004, 2005 et 2012, et de partenaires de dialogue en 2009 et 2012.

6. 2004 et 2007 (de 15 à 27): l'interrégionalisme permet à l'Europe de se dépasser

L'Europe libérée de la dépendance géopolitique de la Guerre froide semble - et c'est très paradoxal - retomber dans une autre forme de dépendance idéologique. Cette nouvelle forme d'idéologie - l'anti-islamisme comme avatar de la prise au sérieux imméritée de la suggestion que les civilisations sont entrées en 'confrontation' - *clash* - n'a pas son origine en Europe mais aux Etats-Unis.²⁹ Elle est pourtant reprise en Europe notamment à travers l'aberration d'un 'club' européen qui serait 'chrétien'.³⁰ Comme si, le monde occidental-étatsunien devenant antimusulman au point d'en être presque islamophobe, l'Europe faisait preuve de comportement *logique* en se fermant à la Turquie.

Sur un autre registre pourtant, après 1995, la caractéristique principale de la géopolitique mondiale tient à l'organisation des régions du monde entier vers leur propre dynamisme et leurs relations réciproques. L'ASEM lancé en 1996 ne fait en un sens que suivre le dialogue entre l'Amérique Latine et l'Union Européenne à partir de 1995, lui-même ne faisant que tenter de prendre un temps d'avance sur les dynamiques régionales, puis de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à l'Association sud-asiatique de Coopération régionale (SAARC), toutes deux relancées en 1992, à l'ALENA entré en vigueur en 1993 et au Groupe de Shanghai lancé en 1996.

Ces caractéristiques multiples jouent pour l'Europe des Quinze, dont la peur après 1995 - et celle des Vingt-Huit après 2007 ?) - est 'l'islamisme' (Cf. II A 6), dans des directions contradictoires. D'une part, elle se lie à l'Asie à travers un 'multilatéralisme interrégional'³¹ tout à fait original et prend de ce fait de l'avance sur la marche du monde. D'autre part, elle s'enlise dans un raidissement 'antitirc' dont elle ne se rend pas compte qu'il équivaut à une négation de ce qu'elle est, géopolitiquement parlant, une capacité à intégrer ses peurs! La première dimension, la dimension interrégionale, est la plus porteuse pourtant et celle qui entraîne

²⁹ . Samuel Huntington, 199xxx, *op. cit.*

³⁰ . Citation du Chancelier allemand, Helmut Kohl, avril 1997

³¹ . Sun-Hee Park, Les Relations politiques Asie-Europe et le rôle de l'interrégionalisme : le rôle de l'Asean dans l'ASEM, Thèse de Science Politique, Université Paris 8, juillet 2006.

l'autre et balaie les faux arguments. Cette première dimension est celle des succès des dix Sommets ASEM: Bangkok 1996, Londres 1998, Séoul 2000, Copenhague 2002, Hanoi 2004, Helsinki 2006, Beijing 2008, Bruxelles 2010, Vientiane-Laos 2012 et Milan 2014. C'est la dimension de la réalisation de la Grande Eurasie de l'Ouest, seule dimension capable de faire de l'Europe un partenaire à la hauteur de la Grande Asie de l'Est, du Centre et du Sud, toutes trois en pleine émergence (ASEAN + Organisation de Coopération de Shanghai).

Conclusion - de l'Europe à la Turquie en passant par l'Europe

Parti à la recherche d'une réponse à la question de savoir si l'intégration de la Turquie dans l'Union Européenne poserait un défi - insoluble?- au 'vouloir vivre ensemble européen', nous avons résolument infléchi la question, tout en y répondant par la négative, vers celle du sens même de la construction européenne d'un point de vue géopolitique. Nous voulions et voulons toujours mettre l'accent sur le caractère qui est construit et anticipatif de l'intégration européenne, c'est-à-dire le contraire d'un caractère qui serait réactif et incohérent. 'Construit' même si en partie 'réactif', c'est-à-dire un travail continu permettant d'être prêt, géopolitiquement, le moment venu - d'un ou de plusieurs élargissements. Et 'anticipatif' par rapport au contexte, non pas passif et subissant ce contexte mais cherchant à anticiper sur la prochaine forme d'innovation disponible, par exemple la forme interrégionale après la grande étape de construction régionale, bref le 'sur-régional' même alors que le régional n'est pas achevé. Surtout, qu'il s'agisse d'être réactif ou anticipatif, l'Europe ne saurait se contenter d'être une arène de critérisation. La construction européenne n'est pas un processus « critérisable » ou alors les critères-repoussoirs sont l'aveu que l'Europe aurait cédé au repli sur soi.

Tout au long de cette réflexion, nous avons voulu résister à la tentation de l'évidence. Cette évidence, la lectrice et le lecteur la connaissent: la question de l'adhésion de la Turquie à l'Europe communautaire - la seule question qui vaille pour la sécurité géopolitique de l'Europe - est une question de retard. D'une part, l'accord d'Association de 1963 *prévoit l'intégration en ce qu'il la prépare*. D'autre part, l'Union douanière entre l'Union Européenne et la Turquie de 1995, confirmée en

2004, poursuit la préparation de l'intégration de la Turquie en ce qu'elle la rend concrète.

Il est moins aisé en conclusion de résister davantage à une autre tentation. La résistance a ses limites : la 'chair' intellectuelle est faible ! La question de l'intégration ... de la Turquie, mais plus généralement la question du devenir de l'Europe, est une question moins reliée à la Turquie que renvoyant à ... l'Europe. Qu'est-ce que l'Europe, finalement, à part un sursaut géopolitique après 1945 ? En quoi consiste sa politique (sécuritaire) à part son intégration des peurs, et non une obsession de club ? Quelle est la bonne analyse de la concurrence venant d'autres régions géopolitiques, par exemple l'Asie centrale, déjà dans la dynamique de Shanghai et un jour rejointe par une Turquie³² 'dés-européanisée' ?

La place manque pour développer davantage ces interrogations. De toute façon, le débat peut continuer et nous sommes prêt à y prendre part. Il a commencé ailleurs et nous avons eu l'occasion de nous exprimer clairement sur nos positions, notamment en 2002 dans *Le dialogue géopolitique régional entre l'Europe et la Turquie*,³³ en 2004 dans *L'élargissement de l'Europe au sud-est : pour quelle politique ?*,³⁴ et en 2012 dans *Intégrer la Turquie dans l'Union Européenne : une nécessité logique*.³⁵ Il s'agissait et il s'agit toujours pour nous de surtout clarifier une fois de plus - ou de dénoncer - les mélanges des genres en Europe dès lors qu'il s'agit de réfléchir sur la Turquie. Comme si la chance turque pour l'Europe était plus complexe que la chance pour l'Europe d'avoir déjà intégré, depuis 1950, tant de diversité et de s'apprêter sans doute à en intégrer encore. (Pierre Chabal - texte revu à l'automne 2014)

³². En juin 2012, la Turquie est devenue partenaire de dialogue de l'Organisation de coopération de Shanghai, premier pays de monde péri-européen à obtenir ce statut.

³³. In Pierre Chabal et alius (dirs.), *Les Chemins de la Turquie vers l'Europe*, Artois Presses Université, 2002, pages 85 à 118.

³⁴. In D. Şarpe et alii (dirs.) *L'élargissement de l'Union européenne et la Roumanie*, Presses de l'Université de Rouen, 2004, pages 97 à 114.

³⁵. *Intégrer la Turquie dans l'Union Européenne: une nécessité*, in *Futuribles*, n° 387 - juillet-août 2012, pages 99-112, *Forum* - avec réponse de Jean-François Revet.

Bibliographie - références

- Beits, Charles R., 1979, *Political Theory and International Relations*, Princeton University Press.
- Boniface P., 1998, *The proliferation of States*, in *Washington Quarterly*, Summer, p. 111-27; *La prolifération étatique*, in *La Revue Internationale et Stratégique*, n°37, Spring 2000.
- Chabal Pierre, 2004, *From Bilateral Decolonisation to Regional Construction : The Case of Western Africa*, in *Revue Juridique et Politique des Etats francophones*, n° 3, July-September, pp. 420-451.
- Chabal Pierre, 2004, *What security for Western Eurasia after the demise of the Warsaw Pact?*, NATO seminar, Ablai Khan University, Almaty, Kazakhstan, October 6-7.
- Chabal Pierre, 2004, *Europe's foreign policy in the light of its new 'constitutional Treaty'*, in 'A Constitution for Europe and the Future of European Integration', Seoul, 26 Nov., Korean Society of Contemporary European Studies & Korea Research Foundation.
- Chabal Pierre, 2006, *International integration of higher education systems : the end of structural differentiation ?*, in 'The Processes of International Integration in the Field of Higher Education', International Conference of the Russian Academy of Finance, in *Review of the Finance Academy*, vol 1-2 (in Russian).
- Chabal Pierre, 2006, *On the concept of a (regional) Cultural Community*, Northeast Asian Network forum, Yonsei University, Seoul, February.
- Chabal Pierre, 2007, *Interpretative and Conceptual approaches of the interregional Euro-Centralasian relations in the post cold war*, in 'Central Asia in the new interregional geopolitical relations', 3rd Asia Network (CNRS-Asiame,) Paris, 26-27-28 September, published in Puigellier (ed.) *La Reconnaissance*, Paris PUF 2011, pages 35-68.
- Chabal Pierre (ed.), 2010, *Institutionalising Regions : East-Asian and European perspectives on regional regime dynamics*, Paris, Apopsix.
- Chabal Pierre (ed.), 2010, *Régions, Institutions, Politiques : perspectives euro-asiatiques institutionnelles et fonctionnelles*, Paris, Apopsix.
- Coutau-Bégarie H., *Géostratégie du Pacifique*, 2001; *La Puissance maritime*, Fayard, 1998; *La Lutte pour l'empire de la mer*, Economica, 1999; *Traité de stratégie*, Economica, 2003.

PUBLIC ADMINISTRATION & REGIONAL STUDIES
8th Year, No.1 (15) – 2015
Galati University Press, ISSN 2065 -1759

- Cox, Robert W, 1983, *Gramsci, Hegemony and International Relations; an essay in method*, in Millennium - Journal of International Studies, vol. 12, n° 2, pp. 162-175.
- Gilson Julie, 2005, *New Interregionalism ? The EU and East Asia*, in European Integration, vol. 27, n° 3, September pp. 307-326.
- Gilson Julie, 2002, *The Development of Europe's linkages with East Asia : Hybrid Trans-Regionalism ?*, in Working paper 2002-2003, Institute of European Studies, University of California Berkeley, December, 66 pages.
- Hänggi Heiner, 2003, *Regionalism through interregionalism*, in Liu, Fu-Kuo & Régnier, Philippe(ed.), *Regionalism in East Asia : Paradigm shifting ?*, Routledge, Curson, 257 p.
- Hänggi Heiner, 2000, *Interregionalism , empirical and theoretical perspectives*, Paper presented at the workshop 'Dollars, Democracy and Trade ; External influence on Economic Integration in the Americas', The Pacific Council of International Policy, Los Angeles, May, 14 pages.
- Haushofer K., 1941, *Das Werden des deutschen Volkes ; Von der Vielfalt der Stämme zur Einheit der Nation*, Berlin , Propyläen-Verlag .
- Hettne Björn, 2004, *Interregionalism and World Order*, Paper read at Section 33, 'States, regions and regional world orders', SGIR, 5th Pan-European International Relations Conference, the Hague, September 9-11, 26 pages.
- Hettne Björn and Söderbaum Fredrik, 1999, *The new regionalism approach*, in Politeia-Journal of the Departments of Political Sciences and Public Administration, University of South Africa, vol.17, n°3, pp. 6-21.
- Hettne Björn, 2003, *The New Regionalism Revisited*, in Söderbaum, Fredrik & Shaw, Timothy M.,(eds.), *Theories of New Regionalism*, Palgrave, Macmillan, 272 pages.
- Huntington S, 1993, *The Clash of Civilisations and the Remaking of World Order*, *Foreign Affairs*, Summer.
- Lukes Steven, *Power : a radical view*, Macmillan Press, 1974, 2nd Edition, Macmillan, 2005.
- Mattli Walter, 1999, *The Logic of Regional Integration*, Cambridge University Press.
- Milliken Jennifer, 1949, *The Study of Discourse in International Relations, a critique of research and methods*, in European Journal of International Relations, Vol 5, n° 2, 225-54.

PUBLIC ADMINISTRATION & REGIONAL STUDIES
8th Year, No.1 (15) – 2015
Galati University Press, ISSN 2065 -1759

- Orwell G., 1949, 1984 (*Nineteen Eighty-Four*).
- Pareto W., 1935, *The Mind and Society*, [*Trattato di Sociologia Generale*], Harcourt, Brace.
- Ratsel F., 1903, *Politische Geographie*, 1897, 2nd edition, Oldenbourg Munich/ Berlin.
- Ripsman, Norrin M., 2005, *Two Stages of Transition from a Region of War to a Region of Peace: realist transition and liberal endurance*, in *International Studies Quarterly*, N° 49, pp. 669-693.
- Rüland Jürgen, 2002, *Interregionalism in International Relations*, Conference Summary, Arnold-Bergstaesser-Institute, Freiburg, Germany, 31 January and 1 February.
- Rüland Jürgen, 2002, *Inter and Transregionalism : Remarks on the state of the Art of a New Research Agenda*, Paper to Workshop on Asia-Pacific Studies in Australia and Europe, Australian National University, National Europe Centre Paper, n°34, 5-6, July.
- Reiterer Michael, 2002, *The Asia Europe Meeting (ASEM) : The importance of the Fourth ASEM Summit in the light of 11 September*, in *European Foreign Affairs Review*, vol.7, issue 2, Summer, pp. 133-152.
- Santander S., 2007, *Global framework of regional economic integration*, in Mario Telò (dir.), *European Union and New Regionalism: regional actors and global governance in a post-hegemonic era*, London, Ashgate, pp. 327-356.
- Slocum, Nikki and Van Langenhove, Luke, 2004, *The meaning of regional integration : introducing positioning theory in regional integration studies*, in *Journal of European Integration*, vol 26, n° 3, pp. 227 - 252.
- Is There a European Model of Governance ? A Comparative Perspective*, IPSA Conference, March 18-20, 2010, Jean Monnet Building, European Commission.